

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 31 (1917)

Heft: 3-4

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue internationale de l'ex-libris. Ire année. N° 1. Janvier 1917. A nos lecteurs. — Les ex-libris. — A propos de «l'ex-libris» de Mgr Mongin, évêque de Bazas. — L'ex-libris de la guerre, projet de concours. — Un problème historique. L'ex-libris de Catherine II de Russie dite «l'Etoile du Nord». — L'ex-libris en Belgique avant la guerre. — Les ex-libris de Georges Hantz, graveur à Genève. — Une exposition d'ex-libris à New York. — Bibliographie. — Questions. — N° 2. L'ex-libris de la guerre; conditions du concours. — Ex-libris d'officiers suisses au service de France, par F. Raisin. — Ex-libris Franc-Comtois. La famille Dagay. — Les ex-libris de Georges Hantz, graveur à Genève. — Echos. — Bibliographie. — Questions.

HOLLANDE

Maandblad van het genealogisch-heraldiek Genootschap „De Nederlandsche Leeuw“ 1916. N° 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. 1917. N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

De Wapenheraut. Jaargang 20. 1916. N° 7, 8, 9, 10, 11, 12. 21. N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

ITALIE

Bollettino araldico storico genealogico (Firenze). 1916. N° 8, 9, 10, 11, 12. 1917. N° 1, 2, 3, 4-5, 6-7, 8-9, 10-11-12.

Rivista araldica. 1917. N° 7. Un ritratto di Lucrezia Borgia. — La noblesse et les faux-nobles. — La nobiltà spagnola alla riscossa. — Il casato di Eugenio III. — Appunti di araldica e assiografia ecclesiastica. — Il lavoro di Costantino. — I paggi del sommo pontefice. — Invasori e insorgenti (1796-1810). — Bibliografia genealogica italiana. — N° 8. La real casa di Lorena e l'ordine di S. Stefano. — L'archiatro di Alessandro VI, Pietro Pintor. — Ricerche sui conti Attoni, Azzi, Atti o Azzoni. — Il general Colloquio o magnifico Parlamento sovrano della Patria del Friuli. — Fra Diavolo (Michele Pezza, duca di Cassano). — Ancora il ritratto di Lucrezia Borgia. — Jean Ignace de Froissard-Broissia. — Ex-libris Compans de Brichanteau. — Un notevole sigillo. — Bibliografia genealogica italiana. — N° 9. Le troisième anniversaire du couronnement de Benoit XV. — Il rosso e il verde nelle bandiere. — La loi salique et la couronne de France. — Sull'origine della famiglia Fiaschi. — Il patriziato. — L'aristocrazia nell'America del Nord. — Sulla pretesa origine estense dei principi di Liechtenstein. — Jean Ignace de Froissard-Broissia. — Ex-libris del duca di Campobello. — Appunti di araldica e assiografia ecclesiastica. — Le canonichesse del santo Sepulcro a Zaragoza.

SUÈDE

Svensk Exlibris Tidskrift. 1916. N° 2-3, 4. 1917. N° 1-2, 3-4.

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

Le Drapeau suisse. Supplément aux Archives.

Grâce à l'obligeance de la Direction de l'*Histoire militaire de la Suisse*, nous avons pu obtenir, à des conditions très avantageuses, un tirage à part de l'intéressant travail sur le *Drapeau suisse*, publié par M. le professeur Charles Borgeaud, dans le 10^e cahier de l'«*Histoire militaire*.» Il a été fait un tirage à part du texte allemand pour nos lecteurs de langue allemande, et un tirage à part du texte français pour nos lecteurs de langue française.

Ce travail est une importante contribution à l'étude de l'origine et de l'histoire de l'emblème de notre Patrie. Il éclaire des points restés obscurs jusqu'à maintenant et ouvre de nouvelles voies à nos investigateurs.

Nous tenons à remercier les directeurs de cette publication: le Colonel Feldmann et le Capitaine Wirz, qui ont bien voulu autoriser le tirage à part de ce travail pour notre Société.

Ce tirage à part a été annexé comme *Supplément aux Archives héraldiques* 1917 et expédié à tous nos membres et abonnés avec le numéro 2 des *Archives*.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres

Hr. Joseph Stockmann, Ingenieur, Voltastrasse 1, Zürich.

Hr. Alois Truttmann, alt Bezirksammann in Sarnen.

Hochw. P. Joh. Bapt. Egger, O. S. B., Dr. phil., Rektor des Kollegium in Sarnen.

Hr. Ed. Rüfenacht, Melchthal, Obwalden.

Hr. Joseph Reichlin - von Reding, Bankangestellter, Schwyz.

M. Hans Siegrist, Palace Hôtel, Montreux.

Hr. Eduard Denzler, Dr. med., Stadelhoferstrasse 38, Zürich 1.

Nekrologe — Nécrologie

† Aloys de Seigneux.

Nous avons perdu le 18 mai un de nos membres les plus fidèle, M. Aloys de Seigneux, qui faisait partie de notre société depuis 1903. Nature d'artiste, il s'était voué à la peinture et fit de nombreux voyages et campagnes d'études en Suisse, en France, en Italie et sur les bords du Rhin. Il s'intéressait spécialement à l'histoire de son pays et était un membre assidu de nos réunions d'historiens. Il se spécialisa dans des travaux de généalogie et publia en 1909 une *Généalogie de la famille de Seigneux*. Il avait beaucoup travaillé dans les archives de Romont dont sa famille était originaire et avait entrepris à ses frais la restauration des anciens vitraux de l'église de cette ville. M. de Seigneux s'intéressa aussi beaucoup au musée de Vieux-Lausanne auquel il avait donné les tableaux de ceux de ses ancêtres qui furent bourgmestres de Lausanne. L'héraldique l'attirait surtout par son côté artistique. Il était un participant fidèle des réunions annuelles de notre société, où, grâce à son caractère aimable, l'accueil le plus cordial lui était assuré. Il s'intéressait vivement à nos *Archives héraldiques*, auxquelles il collabora à plusieurs reprises.

Né en 1868 il a été enlevé dans la force de l'âge après une longue maladie et Madame de Seigneux qui le soigna avec un dévouement sans borne le suivit de quelques jours dans la tombe.

Il n'a pas oublié sa chère société d'héraldique dans ses derniers jours et a voulu lui témoigner son attachement et ses encouragements pour ses entreprises et ses publications en lui laissant par disposition testamentaire une somme de 500 frs. Il s'est acquis encore ainsi notre durable reconnaissance. D.

† **Wilhelm Merian.**

Am 20. Juni starb in Binningen bei Basel im Alter von 53 Jahren der in weiten Kreisen bekannte Genealoge und Heraldiker Herr Wilhelm Merian-Mesmer, Inhaber des «*Institut héraldique suisse*», durch Maurice Tripet begründet, seit 1893 Mitglied unserer Gesellschaft. An vielen genealogischen und familien-geschichtlichen Werken und dem „Schweizerischen Geschlechterbuch“ war er ein geschätzter Mitarbeiter. Seine wichtigste Arbeit — man kann von Lebenswerk sprechen — für die er mehr als zwanzig Jahre lang geschafft und gesammelt hat, war die geplante Fortsetzung bis zur Neuzeit des Schweizerischen Lexikons von Leu-Holzhalb. Durch seinen Tod ist leider dies Hauptwerk unvollendet geblieben. Das gesammelte reiche Material, d. h. alle Vorarbeiten, die Merian hierfür gemacht hat, sind nun in den Besitz des Basler Staatsarchivs übergegangen, wo sie vorerst noch gesichtet und geordnet werden müssen.

An Herrn Merian verliert unsere Gesellschaft ein Mitglied, das sich ganz dem Dienste der Genealogie und Heraldik gewidmet hatte. W. R. St.

† **Dr. Emile Auguste Göldi**

né en 1859 et fidèle membre de notre société depuis 1900 est décédé, d'une attaque, le 8 Juillet 1917 à Berne, où il était professeur de biologie à l'Université. Originaire du canton de Saint-Gall, il s'était fait connaître universellement comme explorateur du Brésil septentrional, notamment dans la région de l'Amazonie. Il y avait formé de riches collections formant le noyau du Musée d'histoire naturelle de Para dont il a été directeur pendant nombre d'années, jusqu'au moment où il est venu s'établir à Berne en 1915. G.

**Bericht über die Jahresversammlung vom 19. August 1917
in Sarnen.**

Zur 25. Jahresversammlung der Schweizerischen heraldischen Gesellschaft fanden sich Sonntag, den 19. August, ca. 35 Mitglieder aus allen Gauen unseres Vaterlandes in Sarnen zusammen. Nachdem um 1 1/2 Uhr eine Vorstandssitzung stattgefunden hatte, besammelte man sich um 3 Uhr bei der hochgelegenen Kirche, die, nebst dem angebauten Beinhaus, eingehend besichtigt wurde. Von da gings nach dem Landenberg, wo erst vor einigen Jahren die Fundamente der ehemaligen Burg zu Tage gefördert worden sind. Überraschend hat sich durch die Grabarbeiten die Topographie, wie sie die Sage voraussetzt, bestätigt gefunden. Auf der Burgstelle erhebt sich jetzt das Schützenhaus, das im oberen Saale am Plafond die Wappen aller Schützenmeister zeigt. Es folgte der Besuch des kleinen, aber nichts destoweniger recht interessanten, historischen Museums, in welchem Herr Theodor Wirz die Führung übernommen hatte. Von dort aus- gestellten Gegenständen seien genannt das Unterwaldner Juliusbanner, sowie zwei Falkonets aus dem 15. Jahrhundert, die noch im Sonderbundskriege ge-

dient hatten (!). Die Herren Theodor Wirz und Dr. Robert Durrer hatten auch eine kleine heraldische Spezialausstellung veranstaltet, die unter anderem verschiedene heraldisch verzierte Doktordiplome, sowie Ahnentafeln hervorragender Unterwaldner zeigte, so des bekannten Marschalls Wirz v. Rudenz.

Um 5¹/₂ Uhr begann im Rathaussaale die Generalversammlung. Zu deren Beginn erhoben sich die Anwesenden zu Ehren der seit der letzten Generalversammlung verstorbenen Gesellschaftsmitglieder, der Herren Prof. v. Mülinen, Aloys de Seigneux, Dr. v. Tscharner und Dr. Göldi. Es folgte die Verlesung des Jahresberichtes durch den Präsidenten; die wissenschaftliche Beilage desselben betraf die Entwicklung des Neuenburger Wappens. Nachdem auch noch die Rechnungsablage genehmigt worden, schritt man zur Wahl eines neuen Vorstandsmitgliedes an Stelle des verstorbenen Herrn Professors v. Mülinen; es wurde Herr W. R. Staehelin gewählt. Nach Erledigung des geschäftlichen Teiles folgten zwei kurze Vorträge: erstens von Herrn Theodor Wirz über die Wappen der Geschlechter des sogenannten Freiteils Sarnen, d. h. des Patriziates des Ortes. Der alte Flecken hatte sich in nächster Nähe der Burg erhoben, in denkbar ungünstigster Lage: zwischen zwei Wildbächen. Auch nach Abgang derselben, als schon längst die Ortschaft verlegt worden war, blieben diese Geschlechter, die verschiedene Vorrechte genossen, dort wohnhaft. -- Herr Dr. Durrer erläuterte sodann einen prächtig erhaltenen Teppich aus dem Jahre 1554, der die Wappen Zoller und Schmid aufweist und der wohl an Anlehnung eines ähnlichen Teppichs aus der Fraumünsterabtei Zürich, der jetzt im Landesmuseum aufbewahrt wird, entstanden ist.

Es folgte das offizielle Bankett im Hôtel Seiler, das einen sehr animierten Verlauf nahm, trotz des heftigen Gewitters, das während desselben niederging, und das sogar dazu nötigte, die elektrische Beleuchtung auszuschalten. Der Herr Präsident begrüßte die Versammlung und leerte sein Glas auf die Gäste und das Vaterland. Ihm antwortete Herr Landammann Ming mit markigen Worten.

Folgenden Tags besuchte man die verschiedenen Bruder Klausstätten: die Kapellen im Flühli und im Ranft, und endlich die imposante Kirche zu Sachseln, die das Grab des seligen Eremiten, dessen Jubiläum ja dieses Jahr im ganzen Schweizerlande gefeiert worden war, birgt. Vorher hatte man sich noch zu einem gemeinsamen Mittagessen im Hôtel Nünalphorn zusammengefunden, während dessen die Herren Wirz und de Weck, ersterer auf die Gesellschaft, letzterer auf die Veranstalter der in allen Teilen gelungenen Tagung sprachen.

Der Schreiber: *L. A. B.*

Allocution du président de la Société, M. Jean Grellet, prononcée à l'Assemblée générale de Sarnen, le 19 août 1917.

Messieurs,

Nous ne sortons pas des jubilés. L'année passée nous célébrions à Neuchâtel par de belles fêtes, dont le souvenir nous est resté cher, le 25^e anniversaire

de la fondation de notre société. Aujourd'hui il s'agit de notre 25^e assemblée générale et si nous sommes venus siéger à Sarnen, de préférence à Einsiedeln dont il avait été question, c'est grâce encore à un jubilé célébré cette année dans toute la Suisse. Nous n'avons en effet pas cru pouvoir mieux faire que de nous associer aux sentiments de reconnaissance patriotique envers le grand pacificateur, Nicolas de Flue, qu'en venant visiter les lieux où il a vu le jour et qui pendant sa retraite ont abrité ses religieuses méditations. Nous le faisons d'autant plus volontiers que cela nous donne l'occasion de tenir pour la troisième fois, après Stans en 1902 et Schwyz en 1905, nos assises au milieu des montagnes de cette Suisse primitive que dès notre enfance nous avons appris à vénérer comme le berceau de notre indépendance. Les hommes de 1291 en concluant l'acte constitutif de la Confédération nous ont donné un glorieux exemple d'unité et fait toucher du doigt les bienfaits de la concorde, hélas trop souvent ébranlée au cours des siècles. Au moment où sous l'empire des temps troublés que nous traversons, elle a subi de nouveaux assauts et heureusement risqué seulement de sombrer, il était bon de venir nous retremper sur ce sol sacré et à portée de voix de l'hermite du Ranft, pour nous fortifier réciproquement dans la ferme résolution de ne laisser aucune influence étrangère ébranler notre mutuelle confiance et nous détourner d'envisager les événements au seul point de vue des intérêts supérieurs de notre pays et de la conservation des traditions de nos ancêtres qui ont travaillé à nous léguer une patrie libre et indépendante. Mais au pied des cimes altières qui nous entourent et d'où le regard se porte au delà de nos frontières, n'oublions pas que nous nous trouvons réunis sur le terrain neutre de la science héraldique et que nous avons avant tout à nous occuper des affaires concernant notre société depuis notre dernière Assemblée générale.

Nous avons en premier lieu le pénible devoir de rappeler que la mort nous a frappés cette année d'une manière particulièrement sensible en nous enlevant plusieurs de nos meilleurs et plus anciens membres. Nous avons ainsi perdu presque coup sur coup depuis le 1^{er} janvier 1917 notre très estimé vice-président Wolfgang-Frédéric de Mülinen, puis Aloys de Seigneux à Genève que sa femme suivait peu de jours après dans la tombe, W. Merian-Mesmer à Bâle, Louis de Tscharnier mort des suites d'un fatal accident, et plus récemment le professeur Emile-Auguste Göldi lui aussi enlevé subitement, ces deux à Berne. Nous avons déjà consacré et consacrons encore, dans ce fascicule de nos Archives, à ces vaillants collègues une notice retraçant leur carrière. Nous pouvons donc nous borner à rappeler que tous ont été des laborieux dans le domaine de la science et des arts et que si les trois premiers ont été plus particulièrement, en plus d'une occasion, des collaborateurs de notre revue, le dernier qui portait ses recherches sur l'histoire naturelle et l'ethnographie ne nous est pas moins resté fidèle depuis 17 ans, même pendant son long séjour dans une autre hémisphère. Je vous invite à vous lever pour honorer leur mémoire.

Si nous jetons un coup d'œil sur notre activité récente, nous la trouverons hélas bien modeste.

En effet par suite de circonstances malheureuses: délais dans la livraison de certains articles ou des planches, mobilisation etc. nous sommes de nouveau bien en retard avec la publication des Archives et le N° 1 n'a pu paraître qu'en juillet. Nous vous en exprimons nos regrets, mais comme le deuxième fascicule est à peu près entièrement composé, il ne peut tarder à paraître et nous comptons pouvoir ainsi promptement rentrer dans l'ordre. Pour les mêmes raisons la publication du « Glückshafenrodel » n'a pas encore pu être commencée, mais ici aussi les travaux sont, nous assure-t-on, en bonne voie.

En examinant les comptes de l'année 1916 nous constatons une somme de recettes de frs. 7069.93 contre frs. 6401.53 de dépenses ce qui laisse un solde actif de frs. 668.40. Au premier janvier de la même année il était de frs. 1796.93; il y a donc un recul d'environ frs. 1100.—, mais il y a lieu d'observer que ce compte comprend les dépenses relatives au fascicule IV de l'année 1915 aussi bien que celles des quatre fascicules de 1916. Si le dernier fascicule de 1915 avait encore pu être porté dans les comptes de cette année-là, le solde au 31 décembre aurait été de fr. 980.— et le recul réduit à fr. 300.— environ. D'autre part nous avons à mentionner quelques recettes extraordinaires qui à vue de pays ne se renouvelleront pas dans les budgets courants. Ce sont fr. 200.— contribution de la commune de Neuchâtel à la publication des planches du cénotaphe de la collégiale qui paraîtront dans les prochains fascicules, fr. 200 don de la famille Byland, en souvenir de leur fils, l'auteur de la table des matières des vingt-cinq premières années des « Archives » et fr. 250 dons de plusieurs membres en faveur des fêtes de notre jubilé. D'autre part on ne trouvera pas dans les dépenses de poste pour la charmante coupe dont il a été fait hommage à cette occasion à votre président. D'après une note on peut constater que ce cadeau émane personnellement des membres du comité, des commissions de rédaction, et du manuel généalogique et de quelques autres sociétaires qui par une délicate attention, ont tenu à ne pas en gréver notre budget. Tous les jours en me servant de la coupe je pense avec une reconnaissance émue à ces aimables collègues. J'adresse également, au nom de la société, des remerciements bien sincères aux généreux donateurs qui ont bien voulu par leurs largesses faciliter la tâche du comité. Il en est un encore à mentionner, M. Aloys de Seigneux qui par ses dispositions testamentaires a fait à notre société un legs de fr. 500; il figurera dans les comptes de l'année courante. Grâce à ces générosités et au fait que le nombre de nos membres continue à progresser, ayant passée de 304 en 1915 à 326 en 1916, nous sommes je crois pour le moment à l'abri des déficits, mais vu le renchérissement des frais inhérents à la publication d'une revue, nos dépenses ne font qu'augmenter, aussi la plus grande prudence continue-t-elle à s'imposer.

Les comptes de 1916 ont encore été établis par M. Hess, notre dévoué caissier qui, ainsi que vous le savez, a donné sa démission pour la fin de l'année passée. Il a bien voulu, pour faciliter la transition continuer encore pendant les 3 premiers mois de 1917 le service de caisse, ce dont nous le remercions. Dès lors M. Hahn a pris notre gouvernail financier en mains.

Notre dernière assemblée générale a approuvé en principe une proposition tendant à réunir de temps en temps en un congrès commun les six sociétés qui répandues dans toute la Suisse s'occupent des différentes branches de l'histoire, ceci afin d'éviter à leurs membres communs la multiplicité des réunions, tout en leur permettant d'assister aux séances qui les intéressent et vous avez chargé votre comité de suivre à cette affaire. En exécution de ce mandat il a pris part à une conférence de délégués de la Société générale d'histoire suisse, de la Société pour la conservation des monuments historiques, de la Société de préhistoire, de la Société des traditions populaires, de la Société de numismatique et de la Société héraldique, dans laquelle il a été décidé, sauf ratification des intéressés, qu'un de ces congrès aurait lieu tous les trois ans en juin dans une ville d'un accès facile, avec séance commune le dimanche. Les réunions particulières des Sociétés se tiendraient, selon entente, soit le samedi, soit le lundi et seraient échelonnées de manière à ce qu'il n'y ait pas conflit à la même heure. Les sociétés seraient à tour de rôle chargées de l'organisation du congrès; ils seraient dirigés par le président de la Société organisatrice. Le premier de ces congrès se tiendra en 1918 à Fribourg sous les auspices de la Société générale d'histoire. C'est là un essai et les expériences qui seront faites démontreront si l'arrangement donne satisfaction et doit être maintenu ou s'il y a lieu d'en modifier le programme. J'ajouterai que chaque congrès fixera son prochain lieu de réunion, de sorte que les sociétés, sachant d'avance à quoi s'en tenir, pourront prendre en conséquence leurs dispositions pour les deux années intermédiaires. Votre comité a donné son adhésion à ces propositions qui ont également été ratifiées par les autres sociétés intéressées, de sorte que la question de notre prochaine assemblée générale se trouve ainsi liquidée. Elle aura donc lieu à Fribourg.

A propos de la Bibliothèque nous pouvons faire la même remarque que l'année passée. Elle continue à être très fréquentée et à s'enrichir de nombreux volumes pour lesquels nous adressons nos meilleurs remerciements aux généreux donateurs, en particulier à M. H. de Niederhäusern qui cette année encore a bien voulu ajouter une suite à la série dont il nous avait déjà fait hommage précédemment. Les titres des ouvrages reçus ont été publiés dans notre premier fascicule de 1917.

Bien que ne rentrant pas dans notre propre activité nous voulons en terminant ce bref rapport signaler aux amateurs quelques travaux du domaine héraldique parus dernièrement. C'est en premier lieu un grand tableau en couleurs des familles fribourgeoises aptes au gouvernement, publié par la maison d'arts graphiques Denéréaz-Spengler & Cie à Lausanne, d'après l'original portant la date de 1751; puis une réimpression faite par l'imprimerie Blunschli à Zug, avec les bois originaux, du tableau des baillis des 8 cantons en Thurgovie de J. J. Hiltensperger en 1771; à mentionner encore une plaquette de M. Haefliger sur les ex-libris d'alpinistes et un traité de M. le Dr Gmür intitulé: « Bauernmarken und Holzurkunden »; enfin notre infatigable collègue M. W. Merz a eu la bonne pensée d'entreprendre la publication d'un armorial des familles bourgeoises d'Aarau. Outre les armoiries, qui sont dans le texte, il comprend de précieuses notes historiques et généalo-

giques. Le premier des quatre fascicules que comprendra l'ouvrage à paru jusqu'à présent. Inutile de dire qu'il est fait avec le soin et la compétence qui caractérisent les travaux de M. Merz. Nous ne pouvons que saluer avec satisfaction ce nouvel apport à la série de nos armoriaux suisses.

* * *

Lors de notre dernière réunion en Unterwald en 1902 notre ami M. Durrer nous avait savamment retracé l'histoire des armoiries de ce canton et c'est encore d'armoiries cantonales que je voudrais brièvement vous entretenir aujourd'hui et cela à l'occasion d'un mouvement, qui se dessine à Neuchâtel en faveur du rétablissement de l'ancien écusson aux chevrons, remplacé en 1848 par celui en usage depuis cette époque. Le mouvement est encore un peu timide, mais si nous en croyons certaines correspondances accueillies par des journaux où il y a quelques années encore on n'aurait pas pu s'attendre à les voir paraître, il faut se dire que décidément le sens historique et esthétique s'est réveillé et que les anciens emblèmes neuchâtelois sont maintenant très généralement regrettés un peu partout dans le canton. Cette idée fait petit à petit son chemin et, comme tous les bons mouvements, elle finira par triompher, aussi la société neuchâteloise d'histoire sera-t-elle invitée, dans sa prochaine assemblée générale qui aura lieu dans une quinzaine de jours, et cela sur la proposition de la section de Neuchâtel, à s'intéresser à la question et à tenter une démarche auprès des autorités compétentes.

Je ne vous referai pas l'histoire des chevrons de Neuchâtel. Il suffira de rappeler qu'ils sont les armoiries de la première maison des comtes qui ont aussi donné leur nom au pays, telles que les a définitivement fixées le comte Louis, en réduisant dès 1337 les trois pals chargés de chevrons en nombre variable, à un seul pal chargé de trois chevrons. Cet écusson est resté l'emblème du pays à l'extinction des comtes de la maison de Neuchâtel, puisque tous leurs successeurs sans exception les ont conservés et ajoutés à leurs propres armes, qu'il s'agisse des maisons de Fribourg, de Bade-Hochberg, d'Orléans-Longueville, de Prusse ou de Berthier, pour indiquer le pays dont ils étaient les souverains. C'est avec cet emblème ou des drapeaux à ses couleurs, jaune et rouge, qu'après avoir accompagné Ulrich II (1147) aux croisades et Louis un peu partout où l'on se battait en Europe, que les Neuchâtelois comme alliés des Suisses ont combattu à leurs côtés sur maint champ de bataille; ils étaient à St-Jacques, à Grandson et à Morat; ils étaient en particulier à la bataille de Dornach dont la conséquence a été l'affranchissement effectif de la Suisse de toute dépendance de l'empire; dans les guerres d'Italie ils ont partagé avec les confédérés les bons et les mauvais jours; ils s'étaient portés au secours de Genève contre les Savoyards et ont prêté main forte aux Bernois à Villmergen. Les chevrons neuchâtelois ayant ainsi cimenté l'alliance fédérale avaient un glorieux passé historique qui semblait devoir les préserver du dédain précisément des hommes de la révolution de 1848 qui aspiraient à une union plus complète de Neuchâtel avec la Suisse. Il en a été autrement et si nous en recherchons les causes, nous

croyons pouvoir en indiquer deux principales, l'une d'ordre général, l'autre de nature locale. La révolution française dont le souffle se faisait encore sentir avait au détriment des armoiries, emportées par la tourmente, mis en relief la cocarde pour laquelle on choisit le 12 juillet 1789 les couleurs de la ville de Paris, le bleu et le rouge auxquelles on ajouta dans la journée du 17 juillet, où le roi se rendit à l'hôtel de ville, le blanc royal. On obtint ainsi le bleu, blanc, rouge qui passé dans les drapeaux fit triomphalement le tour de l'Europe. C'est à partir de ce moment que les *couleurs* nationales prirent une importance qu'avec la grande variété des drapeaux militaires, elles n'avaient jamais eue précédemment. Dès lors presque tous les pays constitués ou modifiés par un acte autoritaire ou une révolution ont imité l'exemple en se donnant trois couleurs; ainsi la Hollande, l'Italie, la Belgique etc. Tel avait aussi été le cas de l'éphémère République helvétique dont les couleurs après de longues discussions furent composées du *vert* vaudois, du *jaune* uranien et du *rouge* suisse. Elles paraissent avoir inspiré la constituante neuchâteloise de 1848 pour la choix du moderne drapeau dans lequel, par une géographie tout aussi fantaisiste, le *vert* représente, comme le dit facétieusement Grandpierre, «les noirs sapins du Jura», tandis que le *blanc* indique les blés des vallées intermédiaires; couleur un peu pâle pour les céréales que l'on préfère voir dorées; enfin le *rouge* doit représenter le vignoble neuchâtelois, comme s'il ne produisait pas essentiellement du vin blanc. Autre analogie; la République helvétique n'avait pas d'armoiries, son sceau ne représentant qu'une figure allégorique, Guillaume Tell et son fils, et la constituante neuchâteloise se borna à choisir des couleurs sans s'occuper en aucune façon des armoiries cantonales; elle n'en créa pas de nouvelles, mais ne proscrivit pas non plus les anciennes; on pourrait donc prétendre que l'écusson aux chevrons subsiste toujours en droit et n'est que tombé en désuétude.

Il n'a été question que des couleurs; et en effet de quoi s'agissait-il? Dans la séance de la Constituante du 7 avril 1848 le Président du gouvernement provisoire annonça qu'une diète fédérale allait se réunir le 13 du même mois et que l'on soumettrait des propositions sur ce qu'il y avait à faire dès qu'on aurait obtenu des renseignements à cet égard. L'avocat Bille auquel on s'était adressé à Berne répondit que la diète reconnaîtrait comme valables les pouvoirs donnés par la Constituante aux députés de Neuchâtel et il ajoutait: «Seulement si vous vous décidez, souvenez-vous que l'huissier de la députation doit avoir le manteau aux couleurs cantonales et veuillez y aviser sans délai, car je ne sais pas moi-même quelles sont nos couleurs nationales.»

Ici nous touchons du doigt la cause de nature locale à laquelle nous avons fait allusion, comme ayant contribué à motiver l'adoption de nouveaux insignes neuchâtelois. Quelles étaient en effet les couleurs du pays? Incontestablement celles du champ et de la pièce principale de l'écu, le jaune et le rouge et c'est ainsi que les anciens drapeaux étaient flammés, mais au 18^e siècle ces deux couleurs étaient pour les cocardes souvent fondues en une, l'orange en compliment de la maison de Prusse qui tirait ses droits sur Neuchâtel de la maison d'Orange, puis à partir de 1815 les fervents de la monarchie firent prévaloir les couleurs

du Roi, noir et blanc, auxquelles pour tenir compte des observations de la Diète on ajouta en 1836 l'orange. Il résulta de ces flottements une certaine confusion et l'on comprend que la jeune république n'ait pas voulu pour son huissier du manteau orange noir et blanc qui rappelait pas trop le régime prussien, mais il suffisait d'en revenir aux couleurs jaune et rouge, d'autant plus que la révolution de 1831 les avait arborées pour placer le mouvement sous l'égide du drapeau national, ce qui l'avait fait tomber en discrédit auprès des monarchistes.

Mais le temps pressait, on ne se donna pas le loisir de réfléchir. La lettre de l'avocat Bille est du samedi, 8 avril, le lundi 10, la Constituante nommait une commission pour préavisier et dès la séance du lendemain, sur le rapport du colonel Courant, on adoptait par 44 voix contre 37, donc à une faible majorité, le nouveau drapeau vert blanc rouge avec une petite croix fédérale, non pas au point d'honneur près de la hampe, mais en arrière au coin fuyant, ce qui est une malheureuse erreur héraldique. Les voix dissidentes n'ont cependant pas fait défaut et Grandpierre, pourtant un bon républicain, dit très justement dans ses « Mémoires » : « Quant à moi j'aurais désiré que l'on eut rappelé les signes ayant une valeur historique : les chevrons étaient un emblème en rapport avec le nom que portent la ville et le canton de Neuchâtel ; ils ne représentaient aucune race princière, puisque dans la succession des diverses maisons qui ont régné sur Neuchâtel, ils avaient plutôt été adoptés par les princes comme signe neuchâtelois, qu'imposés par eux comme représentant leur famille. » La Constituante n'avait pris aucune décision au sujet des armoiries et, lorsqu'il s'agit de faire faire des sceaux, la chancellerie paraît avoir de son chef réglé la question. Elle supprima les chevrons pour les remplacer par un écusson reproduisant les couleurs du drapeau. Du moins les manuels du gouvernement provisoire et du Conseil d'Etat ne rapportent aucune décision prise à cet égard par le gouvernement. Sous la date du 27 juin nous lisons toutefois dans le procès-verbal ce passage : « M. le Directeur des Finances est autorisé à faire remplacer les anciennes plaques des conducteurs de diligence par de nouvelles aux armes de la république. » L'ancien et bel écusson d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent avait donc lui aussi, dans l'intervalle, été tacitement mis de côté et remplacé par un parvenu sans valeur esthétique.

Avec moins de précipitation la décision de la Constituante aurait pu être tout autre. Depuis cette époque les partis en présence et leurs préjugés ont disparu depuis longtemps, les passions se sont calmées, rien n'empêche donc, semble-t-il, de revenir sur ce vote malencontreux et de rendre au canton de Neuchâtel ses superbes emblèmes historiques. Si les efforts faits dans ce but sont couronnés de succès, les confédérés amis de l'histoire et les héraldistes en particulier ne pourront que se réjouir de revoir briller dans la couronne des armoiries cantonales l'écusson d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Puisse ce moment ne plus être lointain.

Auszug aus der Rechnung vom Jahre 1916.

A. Einnahmen.

1. Aktiv-Saldo vom 1. Januar 1916	Fr. 1796. 93
2. Einnahmen von Mitgliedern:	
a) Eintrittsgebühren	„ 165. —
b) Jahresbeiträge pro 1916	„ 3260. —
c) Jahresbeiträge früherer Jahre	„ 100. —
3. Einnahmen aus Abonnementen	„ 727. 50
4. Einnahmen aus Verkauf	„ 238. 50
5. Zinsen	„ 84. 05
6. Verschiedenes:	
Diverse Vergütungen	„ 47. 95
Beitrag der Stadt Neuenburg an die Kosten der Publikation	„ 200. —
Geschenk für den Jubiläumsfonds	„ 250. —
Geschenk der Eltern von Charles Byland †, Beitrag an die Kosten des Inhaltsverzeichnisses	„ 200. —
Summa der Einnahmen	<u>Fr. 7069. 93</u>

B. Ausgaben.

1. Für das Schweizer Archiv für Heraldik:	
An Schulthess & Co. für Druck und Spedition des Archivs	
Heft IV 1915 bis Heft IV 1916	Fr. 3381. 90
Für Illustrationen	„ 1314. 95
2. Beitrag an das Genealogische Handbuch	„ 600. —
3. Für die Bibliothek	„ 19. 60
4. Verschiedenes:	
Verschiedene Druck- und Bureaukosten	„ 56. 98
Wappenschablonen für die Wappensammlung	„ 150. —
Kosten des Bylandschen Registers	„ 797. 25
Auslagen an der Jubiläumsversammlung	„ 48. —
Portiauslagen	„ 32. 85
Summa der Ausgaben	<u>Fr. 6401. 53</u>

C. Rechnungsabschluss.

Einnahmen	Fr. 7069. 93
Ausgaben	„ 6401. 53
Aktiv-Saldo auf 31. Dezember 1916	<u>Fr. 668. 40</u>

Zürich, den 30. März 1917.

Der Quästor: G. Hess-von Schulthess.

Berichte über das Genealogische Handbuch 1915/16.

Die Fortsetzung wurde ausschliesslich vom Herausgeber bestritten und so gefördert, dass im Jahre 1916 der Band abgeschlossen werden kann. Trotzdem 6 Bogen samt Siegel- und Stammtafeln erschienen, zeigt die Rechnung — Dank dem erfreulichen Absatze des Bandes I im vorigen Jahre — nur einen kleinen Rückschlag.

Rechnung für 1915.

	Fr.	Fr.
Aktivsaldo der Rechnung von 1914	892. 50	
Zins des Einlageheftes 1296 der Aarg. Kreditanstalt	44. 15	
Zahlung der Herald. Gesellschaft	600. —	
Zahlung von Schulthess & Co.: Erlös aus Bd. I des Handbuchs für 1914	390. —	
Zahlung an Schulthess & Co. (Bg. 18 und Stammtaff. XXVI und XXVII)		153. —
Zahlung an Schulthess & Co. (Bg. 19—22, Stammtaff. XXVIII—XXXII, Siegeltaff. 18 und 19)		675. —
Zahlung an Schulthess & Co. (Bg. 23, Stammtaf. XXXIII, Siegeltaff. 20 u. 21)		186. —
Zahlung an H. R. Sauerländer & Co. für Clichés: Siegeltaf. 18		24. —
Zahlung an H. R. Sauerländer & Co. (Textcliché Sengen)		12. 10
Zahlung an H. R. Sauerländer & Co. (Siegeltaff. 20 u. 21, 2 Textclichés)		74. 10
Zahlung an Gebr. Erni: Siegeltaf. 19, 2 Textclichés		48. 50
Aktivsaldo (Einlageheft 1296)		753. 95
	<u>1926. 65</u>	<u>1926. 65</u>

Vermögensrechnung auf Ende 1915:

Kontokorrentheft 103 der Zürcher Kantonalbank	915. —
Einlageheft 1296 der Aarg. Kreditanstalt	753. 95
	<u>1668. 95</u>

Aarau, 8. III. 1916.

W. Merz-Diebold.

Rechnung für 1916.

	Fr.	Fr.
Aktivsaldo der Rechnung für 1915 (= Einlageheft 1296 der Aargauischen Kreditanstalt)	753. 95	
Zins dieses Einlageheftes bis zur Liquidation	16. 80	
Kontokorrentheft 103 der Zürcher Kantonalbank *	915. —	
Zins desselben für 1916	39. 75	
Zahlung der Herald. Gesellschaft für 1916	600. —	
Zahlung von Schulthess & Co. (Erlös aus Bd. I für 1915)	108. —	
Zahlung an Schulthess & Co. (Bg. 24—27, Stammt. 34 und 35)		502. —
Zahlung an H. R. Sauerländer & Co. (Einband Bd. III)		252. 95
Aktivsaldo:		
Kontokorrentheft 103 Ende 1916		1662. 75
Barschaft (Saldo des Einlageheftes 1296)		15. 80
	<u>2433. 50</u>	<u>2433. 50</u>

* Dieses Kontokorrentheft wurde bisher, da es nicht für den Geldverkehr diente, nur in der Vermögensrechnung aufgeführt; infolge Übergangs der Verwaltung an Hrn. Dr. Hegi hat es nunmehr an Stelle des liquidierten Einlageheftes 1296 zu treten; eine besondere Vermögensrechnung fällt damit weg, da der Saldo des Kontokorrentheftes mit der Barschaft zugleich das gesamte Vermögen und dessen Anlage feststellt.

Aarau, 14. VIII. 1917.

W. Merz-Diebold.

In der Ende Januar 1916 in Bern stattgefundenen Kommissionssitzung, an der unter dem Vorsitze von Oberrichter Merz die Herren Prof. von Mülinen, Staatsarchivar Dr. Durrer, Choisy aus Genf, Dubois und Dr. Hegi teilnahmen, erklärte der um das Zustandekommen und die Fortführung des Genealogischen Handbuchs hochverdiente Kommissionspräsident, Oberrichter Merz, den endgültigen Rücktritt vom Vorsitze und der Kommissionsmitgliedschaft auf Ende des Rechnungsjahres. Trotz lebhaftesten Bemühungen, die schon an der letztjährigen Generalversammlung der Herald. Gesellschaft in Solothurn eingesetzt hatten, und erneuten Anstrengungen der Kommissionsmitglieder beharrte Herr Dr. Merz un-

widerrufflich auf seinem Entschluss. Der lebhafteste und wärmste Dank der Schweiz. Herald. Gesellschaft und der Kommission für Herausgabe des Handbuches folgt Herrn Dr. Merz nach. Die Hoffnung darf dabei ausgesprochen werden, dass Hr. Dr. Merz auch weiterhin für das Handbuch tätig sein werde, sei es durch aktives Mitwirken oder durch Ratschläge.

Die Kommission beschloss darauf einmütig, das Unternehmen nicht endgültig zu sistieren, sondern die Vorarbeiten zum 2. Band an Hand zu nehmen. Dieser soll nun mit besonderer Paginierung „hohen Adel“ und „niederem Adel mit Patriziat“ in sich schliessen. Zur Unterscheidung der beiden Teile, die nebeneinander erscheinen können, wird auf den Bogen eine nähere kurze Bezeichnung angebracht werden. Als 1. Artikel für den hohen Adel sollten die Grafen v. Savoyen in Aussicht genommen werden, weiter liegen Studien von Prof. Bütler über die Freien v. Brandis, von Enne, von Bussnang und Bürglen vor, die für die Abteilung „hoher Adel“ bearbeitet werden könnten.

Für die Abteilung „Niederer Adel“ liegen bereits einige endgültig ausgearbeitete Artikel von Herrn Legationsrat Dr. Hans Albrecht v. Segesser vor: Die Herren v. Rüediswil und von Sursee und Tannenfels.

Vor der Inangriffnahme des 2. Bandes sollte indessen weit mehr Material vorliegen. Es wird daher am richtigsten sein, mit der Drucklegung zuzuwarten, bis eine Reihe weiterer Artikel entweder bearbeitet sind oder wenigstens mit sicherster baldiger Lieferung zugesichert sein werden.

Inzwischen dürfte als Ersatz für die Beilage der Zürcher Glückshafenrodel vom Freischiessen von 1504 heraus- und beigegeben werden. Dessen Lieferungen von 1—2 Bogen pro Heft dürften etwa zwei Jahre in Anspruch nehmen inklusive Personen- und Sachregister.

Der Rodel liegt nun in Abschrift vor; nur muss der Zusammenhang der einzelnen Originalfaszikel noch etwas näher untersucht werden.

Es liegen gut 3000 Fr. vor als Geschenk des Herrn Aug. F. Ammann in Renens für die Veröffentlichung. Angesichts der gesteigerten Papierpreise und Setzzerlöhne wird aber wahrscheinlich diese Summe nicht ausreichen, so dass aus dem Budget für das „Archiv“ die Gesellschaft wohl noch einen Beitrag leisten müsste und dürfte. Damit das Genealog. Handbuch weiter finanziell gesichert bleibt, sollte auf keinen Fall der jährliche Beitrag von Fr. 600 während der Zeit des Nichterscheinens gekürzt oder gar gestrichen resp. für die Herausgabe des Glückshafenrodels verwendet werden.

Zum Präsidenten der Genealog. Kommission wurde auf Vorschlag des abtretenden Präsidenten der Unterzeichnete gewählt. Derselbe ersucht um freundlichste weitere Unterstützung des Unternehmens mit der Tat, d. h. mit Lieferung von Artikeln schon innerhalb der nächsten Zeit, damit endlich einmal etwas Manuskript für die folgende Drucklegung des 2. Bandes vorliegt.

Zürich, 20. Oktober 1916.

Dr. Hegi.

Bibliothèque de la Société.

Dons de divers.

Etat de la famille Meuron, de Saint-Sulpice, au Val-de-Travers, arrêté au 28 février 1917. Publié au frais de la caisse de famille. Neuchâtel 1917.

Don de M. P. de Meuron à Neuchâtel.

Ein Blick in unsere Geschlechts-Register, von Dr. P. Adelhelm Jann. Aus: „Nidwaldner Volksblatt“ 1917. Stans. Geschenk des Verfassers in Stans.

Descendance de D. Antonio, prieur de Crato XVIII^e roi de Portugal, par le vicomte de Faria. 3^e édition. Lausanne. 1917. Don de l'auteur à Lausanne.

Alpine Exlibris in der Schweiz, von Dr. Joseph Anton Häfliger. Aus: «Jahrbuch des schweizer. Alpenclub.» 51. Jahrg. Geschenk des Verfassers in Basel.

Lettres d'armoiries conférées à Pierre Fruyo par l'empereur Charles-Quint, par Réginald de Henseler. Extrait des «Annales fribourgeoises» 1917.

Don de l'auteur à Fribourg.

Les tombeaux du margrave Rodolphe de Hochberg et de sa femme Anne de Fribourg-Neuchâtel dans l'église de Rötteln, par W.-R. Staehelin. Extrait du «Musée Neuchâtelois». 1917. Don de l'auteur à Bâle.

Die Capitanei von Locarno im Mittelalter, bearbeitet von Karl Meyer. Herausgegeben von den Familien von Muralt in Zürich und Bern und der Familie von Orelli in Zürich. Zürich, 1917. [Nr. 177].

Geschenk der Kuratelen der Familien von Muralt in Zürich und Bern und von Orelli in Zürich.

Armorial des cardinaux, archevêques et évêques français, actuels, résidentiels et titulaires, au 1^{er} janvier 1917. Ouvrage orné de 190 blasons et sceaux et de 182 portraits hors texte. Paris. Librairie héraldique. H. Dragon, éditeur. 1917. Don de l'éditeur à Paris.

Kirchliche Heraldik in der Schweiz, von Dr. C. Benziger. Aus: «Schweizer Rundschau». 1916—17. Stans 1917. Geschenk des Verfassers.

Les anciens ex-libris des Courtins. Les ex-libris et fers de reliure des Chansiergues-Ornano, par Emile Salomon. Paris. 1917. Don de M. Jean Grellet à Peseux.

Schweizerische Bauernmarken und Holzurkunden, von Prof. Dr. Max Gmür. Mit 33 Tafeln. Bern 1917. 77. Heft der «Abhandlungen zum schweizerischen Recht». Geschenk des Verfassers.

Familiengeschichtliche Bibliographie. Heft 1. Allgemeine familiengeschichtliche Zeitschriften. Von Familien herausgegebene Zeitschriften und Familientagsberichte, von Richard Rose. Berlin 1917. Geschenk des Verfassers in Berlin.

Recueil de généalogies vaudoises, publiées par la Société vaudoise de généalogie. Tome I^{er}. Troisième fascicule. Lausanne 1917. Don de la dite Société.